

Objet	Date
Approuvé le	2 février 2023 par le Conseil Communautaire
Révisé le	
Modifié le	11 juillet 2024 par le Conseil Communautaire
Mis à jour le	

Patrimoine architectural :

- Bâtiment remarquable
- Bâtiment
- Château
- Chapelle
- Eglise
- Portail/Porche
- Pont
- Secteur
- Ensemble bâti
- Élément architectural
- Borne
- Croix
- Lavoir

Patrimoine naturel :

- Haie
- Etendue d'eau
- Alignement d'arbres
- Espace arboré
- Parc

Emplacement réservé		
	Objet	Bénéficiaire
(D1)	Equipement public	Commune
(D2)	Desserte (réseaux) de la maison de retraite	Commune
(D3)	Cheminement piéton	Commune
(D4)	Espace vert public	Commune
(D5)	Bassin de gestion des eaux pluviales	Commune

